



Villeneuve-sur-Lot, le 18 MAI 2010

Jérôme CAHUZAC
Président de la Commission des finances
De l'économie générale et du contrôle budgétaire
Député de Lot-et-Garonne
Maire de Villeneuve-sur-Lot

Réf : JC/OD N° 2010- 120
Objet : demande de rendez-vous

Onu Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date du 2 mars 2010, j'avais souhaité attirer l'attention de votre prédécesseur sur les conditions réglementaires d'utilisation de l'huile végétale pure de tournesol comme carburant.

La Mairie de Villeneuve-sur-Lot et la Communauté de Communes du Villeneuvois ont été les premières collectivités territoriales en France à expérimenter l'utilisation d'huile végétale pure de tournesol comme carburant dans leur flotte de poids lourds de collecte d'ordures ménagères.

Les objectifs fixés en initiant cette démarche étaient d'une part, d'utiliser une énergie propre et renouvelable qui préserve l'environnement, d'autre part, d'offrir une filière de développement pour l'agriculture grâce à la remise en culture de terres en jachère, offrant une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs dans le cadre d'une filière économique courte.

Etant donné les résultats très positifs de cette expérimentation, de nombreuses collectivités dont notamment les communes et communautés d'agglomération de Montauban, Agen et la Rochelle et du grand Dax, ont depuis choisi d'utiliser ce carburant vert. Une association des collectivités territoriales pour l'utilisation de l'huile végétale pure s'est constituée pour promouvoir l'utilisation de ce biocarburant.

Aujourd'hui celui ci n'est malheureusement autorisé par la réglementation française que pour les flottes captives des collectivités territoriales ou de leurs groupements, et limité aux véhicules qui ne comportent pas plus de 3 places assises.

Monsieur François BAROIN
Ministre du budget, des Comptes Publics
et de la Réforme de l'Etat
139 rue de Bercy
75572 PARIS SP

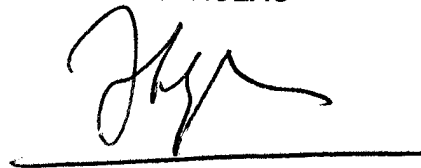
Au nom de l'association des collectivités territoriales pour l'utilisation de l'huile végétale pure carburant, je souhaiterais pouvoir vous rencontrer, accompagné de Monsieur Jean Dionis du Séjour, Député-maire d'Agen et de Madame Brigitte Barèges, Député-maire de Montauban, afin que nous vous exposions les difficultés regrettables que crée cette réglementation que nous souhaiterions pouvoir faire évoluer.

Offrir des revenus complémentaires aux agriculteurs est urgent et anticiper la hausse du prix du baril nécessaire dès lors que la sortie de crise est désormais officiellement envisagée par les pouvoirs publics.

En vous remerciant de la suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Très amicalement

Jérôme CAHUZAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cahuzac', is written over a solid horizontal line.